

Place d'Austerlitz

**Recueil des contributions en
vue de la rédaction du cahier
des charges**

Structure : AHBK
Courriel : ahbak.ahbak@laposte.net
Téléphone : 06 09 68 93 90

Document à retourner avant le 8 décembre 2008,
auprès de :
Direction de Proximité Neudorf -Esplanade -Krutenu
- 1, Parc de l'Etoile - 67 076 STRASBOURG Cedex /
sebastien.grosse@cus-strasbourg.net





Place Sainte Madeleine : espaces, vacants, de plantation entre les 2 écoles, traversé depuis la fin des travaux par les voitures et camionnettes dans le but de contourner les potelets situés aux deux extrémités



PREAMBULE

Notre association s'est prononcée tout à la fois

- en faveur de la mise en œuvre du Code de la Rue,
- pour une mise en végétation de la Krutenau,

concomitamment à l'aménagement de la place d'Austerlitz

Il nous semble que ces 2 approches peuvent être intégrées d'emblée au cahier de charges.

Nous illustrons notre développement, en complément au tableau d'analyse des fonctions des places présenté en page 12 du document remis, de photos prises à l'issue de l'aménagement de la place Sainte Madeleine – place minérale et en attente d'être arborée- première quinzaine de novembre ; ces photos démontrent l'inutilité des potelets, croix de Saint André, bacs à buissons en béton, coussins berlinois et autres, dès lors qu'aucun accompagnement des nouvelles mesures n'est mis en place : prévention, information, période test, sanction, information.

Nous suggérons une approche innovante de l'agencement de l'espace public dans laquelle la végétation, judicieusement disposée, la présence d'eau –de ruissellement et/ou fontaine- et de minéraux se substitueront à ces éléments « de mobilier urbain » constitutifs de gêne pour certains utilisateurs (tels les personnes en fauteuil ou utilisant un déambulateur, déficients visuels, poussettes...) là où ils ne sont pas nécessairement dissuasifs.

Nous proposons d'analyser les possibilités offertes dans le cadre des articles 5-6 et 14 du Code des Marché Publics



Trois des potelets interdisant l'espace situé entre les 2 écoles démontés pour faciliter le passage des voitures.



Entre les 2 écoles, après dévissage des potelets

I FLUX ET TEMPORALITES

Il nous semble utile d'approcher les temporalités en cherchant à qualifier et quantifier les flux et en les caractérisant aux différents moments de la journée, de la semaine et des saisons.

Les caractériser: nous pouvons désigner, ainsi que cela est fait en page 19

- les piétons –adultes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées-,
- les cyclistes,
- les automobilistes
- les camions : livraison, services.

Les qualifier et dénombrer :

- le matin : aller à l'école, traverser pour aller travailler, venir travailler, partir pour travailler...
- en cours de matinée : livraisons...
- en journée : les touristes, déplacements des habitants...
- en fin d'après midi: retour du travail, ouverture restaurants
- vie nocturne : les bars et la quantité de véhicules en stationnement

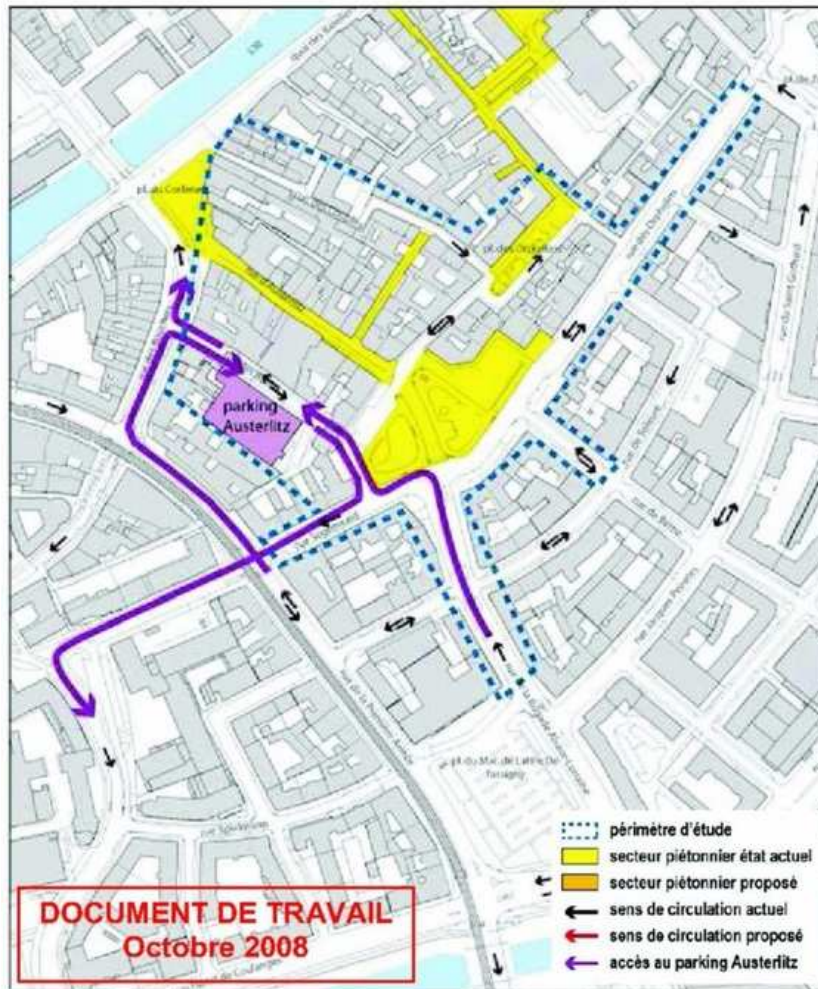
Dans les 4 hypothèses présentées, seul le parking des Boeufs est désigné et induit une analyse unilatérale prenant en compte uniquement les flux de véhicules ; il serait utile, en complément de l'inventaire déjà réalisé, d'identifier

- les lieux de convergence, tels les écoles et autres établissements scolaires ou d'accueil
- les flux de touristes dont le tracé, la périodicité et les cadences sont bien identifiés
- les flux des salariés CAF, CPAM et autres services qui viennent à des tranches horaires précises.

La présentation n'est pas exhaustive : nous contribuerons au dénombrement au plus tard pour la réunion prévue en janvier.

Etat actuel

Schéma de circulation : scénarios envisagés



CUS/DDU/PCU/ Réaménagement de la place d'Austerlitz/document de travail/octobre 2008

II ANALYSE DES 4 SCENARII PRESENTES

1) Globalement

Les scénarii proposés sont incomplets car ils présentent pour l'essentiel les flux des automobiles accédant et sortant du parking Austerlitz et ne mettent pas en évidence ce qui est prévu pour les cyclistes ou pour les piétons, en particulier dans la rue des Orphelins, la rue Sengenwald, entre la rue de la Brigade Alsace Lorraine et la rue des Bœufs.

1 1 Axes Nord/Sud et Est/Ouest

Le périmètre d'étude doit être élargi et

- analyser l'articulation avec les quartiers voisins, notamment dans le cadre des futurs réaménagements de ceux-ci : Etoile/Neudorf, Campus universitaire/Esplanade et Hôpital Civil;

- prendre en compte, à l'échelle du quartier, la place de Zurich, la place de l'Hôpital, la place du Corbeau et la place de Lattre de Tassigny (ou de la Bourse), parce que modifier la circulation au niveau de la place d'Austerlitz va obligatoirement changer la donne dans les rues et places adjacentes ;

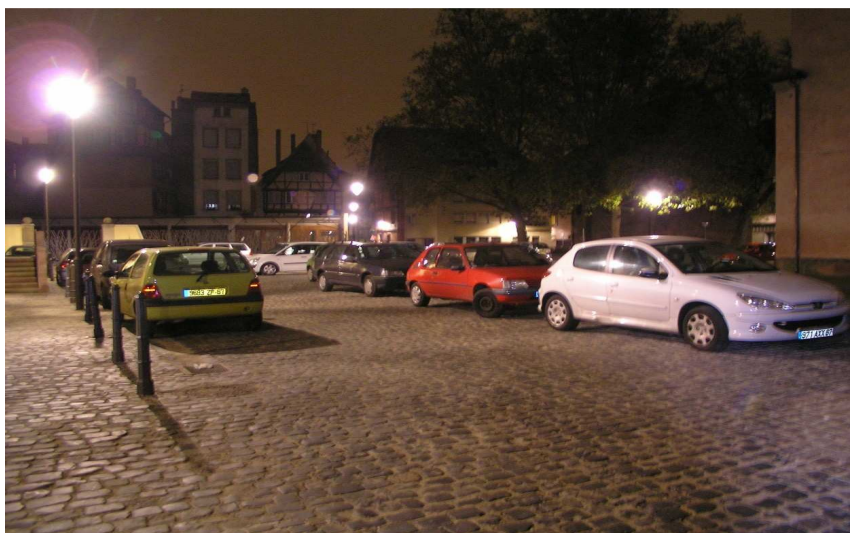
- mesurer les impacts sur les voies périphériques tels le quai des Bateliers et la rue de la 1^{ère} Armée.

1 2 Cohérence Zurich/Hôpital et Austerlitz/Corbeau

D'une manière générale, l'axe Zurich / Hôpital n'est pas traité, ni le statut de la place du Corbeau : les travaux de l'hôtel devraient achevés en mars, c'est à dire très bientôt.

De même, les scénarii présentés ne précisent pas le devenir des rues Sengenwald et Orphelins.

Par ailleurs, les difficultés de sorties du parking des Bœufs ne sont pas réglées : elles peuvent, dans le scénario 4, être aggravées en cas de forte affluence



Entre écoles et église sainte Madeleine, en fin de semaine



1 3 Stationnement des automobiles

Il n'est pas évoqué comment compenser la suppression des emplacements dévolus au stationnement place d'Austerlitz et alentours et, d'une manière générale, comment résoudre le problème du stationnement dans le quartier. La suppression des places de stationnement peut être compensée par une alternative en terme de transport public. Il convient par ailleurs de réfléchir sur l'offre de transport dans l'ensemble du quartier.

La piétonisation de la voie située aux abords de la brasserie « A la Ville de Bâle » permet de supprimer les emplacements de stationnement tout en laissant l'accès aux riverains, livraisons et services vers la rue d'Austerlitz et la place des Orphelins. Est résolu également le problème de l'invasion des automobiles aux heures de rentrée/sortie de classes à l'école maternelle Saint-Étienne.

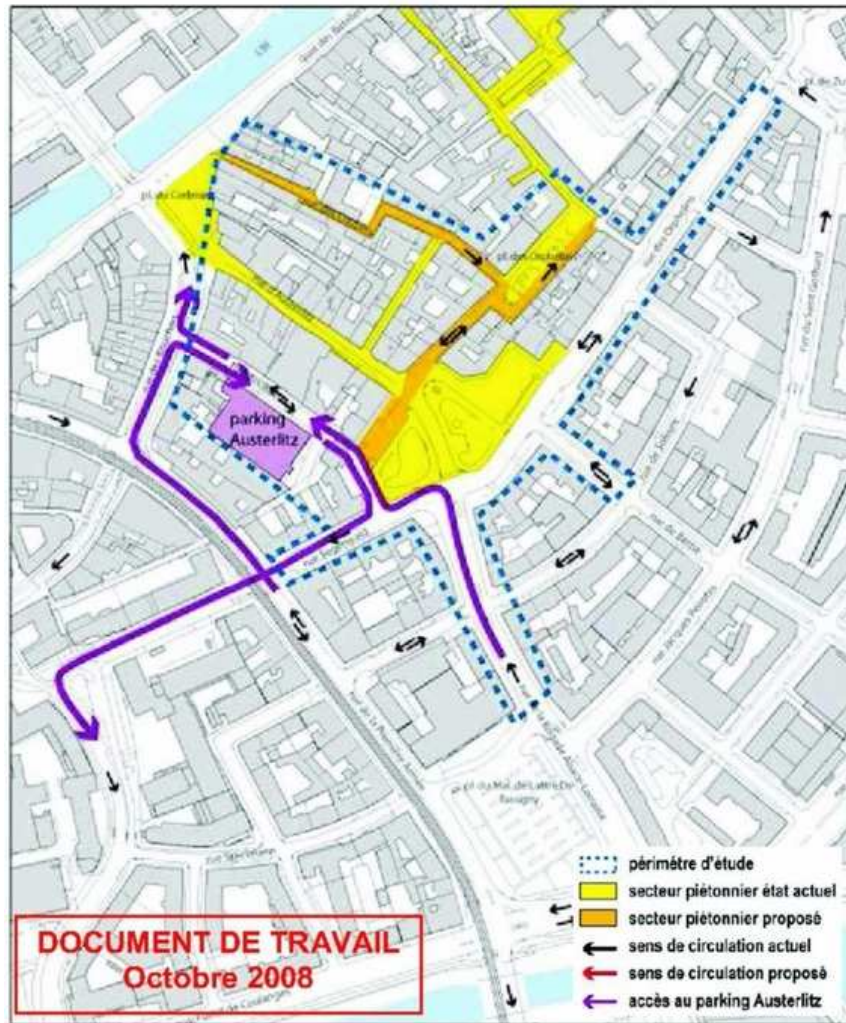
1 4 Flux cyclistes

Il semblerait que la réalisation d'une vraie piste cyclable aménagée rue des Boeufs remporte l'adhésion chez les cyclistes, qu'ils soient opposés ou non à la circulation cyclable rue d'Austerlitz. Les travaux d'embellissement du parking Austerlitz ne feront que renforcer cette approche ; et, les scénarii impliquant la mise en sens unique –pour les véhicules motorisés– de la rue des Boeufs, confortés par les travaux de réaménagement en cours du parking, y contribuent : l'entrée et la sortie étant géographiquement différenciées, le sens de circulation de la rue suit naturellement celui proposé dans le parking.

En prolongement : l'axe cyclable Neudorf /centre ville est très emprunté et mérite réflexion, en relation avec l'éventuelle restructuration du nord de la route du Polygone.

Scénario 1

Schéma de circulation : scénarios envisagés



CUS/DDU/PCU/ Réaménagement de la place d'Austerlitz/document de travail/octobre 2008

2) Scénarii 1 et 4

La circulation s'effectue en double sens rue des Bœufs : le maintien du double sens et des inconvénients qui l'accompagnent ne permet pas de dégager une emprise noble pour les vélos, en continuité des itinéraires existants qu'il faudrait connecter, entre la rue des Bouchers et la rue Brigade Alsace Lorraine, vers la place de l'Etoile.

Ces scénarii sont les plus favorables aux personnes domiciliées aux alentours de la place des Orphelins tant en matière de stationnement que d'accès à la place. Il sera difficile de convaincre ces habitants de choisir un autre scénario à moins de travailler avec eux pour une mise en double sens du tronçon de la rue Sainte Madeleine situé en débouché de la rue des Orphelins, afin qu'ils puissent accéder à la petite rue d'Austerlitz.

3) Scénarii 2 et 3

La mise en sens unique garantit une circulation protégée aux cyclistes. Ce sont les meilleurs scénarii sur ce point précis.

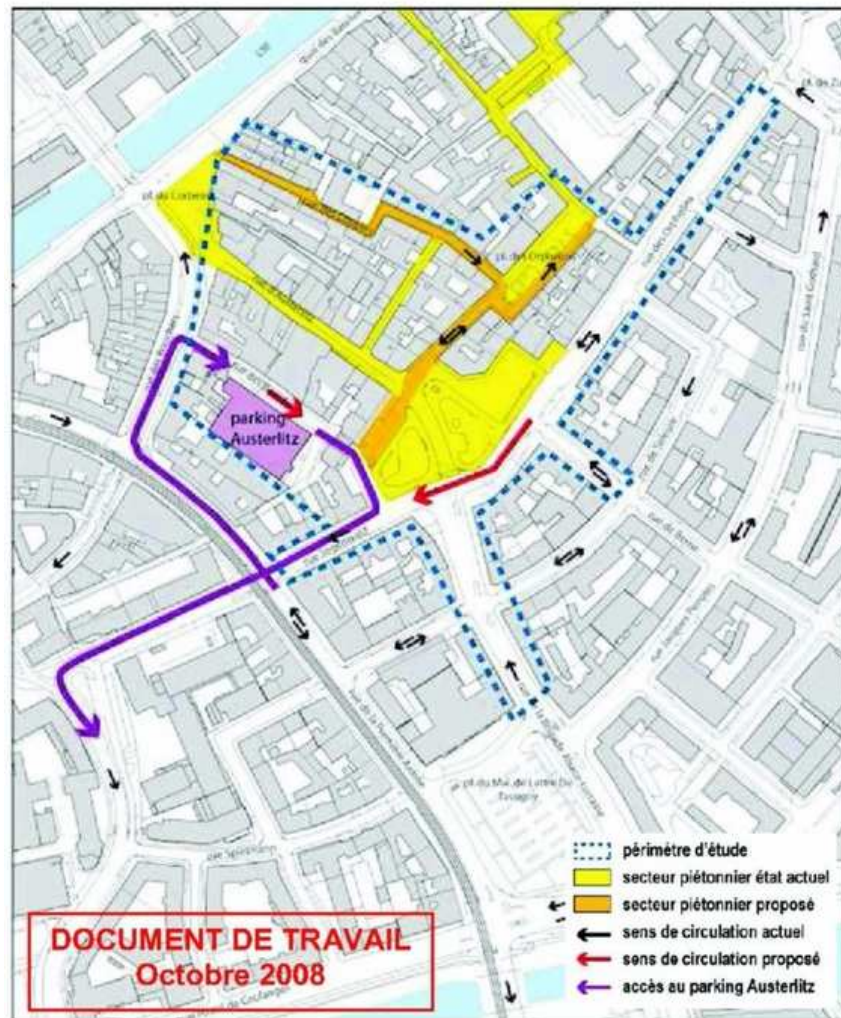
Il faut marquer la continuité de la piste cyclable depuis la rue de la Brigade Alsace Lorraine afin de diriger les cyclistes vers la rue des Boeufs plutôt que vers la rue d'Austerlitz. Elle doit être protégée et identifiable par les cyclistes.

4) Scénarii 3 et 4

Une partie de la rue de la Brigade Alsace Lorraine, la plus proche de la place d'Austerlitz, est rendue piétonne. Perspective intéressante car elle résout le conflit des cyclistes avec les voitures à cet endroit. Même remarque que précédemment concernant la continuité de la piste cyclable, celle-ci pouvant être matérialisée sur sa partie piétonne par des pavés de couleurs par exemple, afin d'éviter que de nouveaux conflits entre piétons et cyclistes ne surgissent.

Scénario 2

Schéma de circulation : scénarios envisagés



CUS/DDU/PCU/ Réaménagement de la place d'Austerlitz/document de travail/octobre 2008

Cependant, au vu de la largeur de la rue cela n'est peut être pas nécessaire.

Toutefois, si le secteur piétonnier débute après la rue Sédillot et rue de Soleure, ces 2 voies vont recevoir des flux pour lesquels elles ne sont pas dimensionnées.

Une piétonisation jusqu'à la place de Lattre de Tassigny paraît plus adaptée et porteuse d'inévitables modifications des rapports entre les différentes places. A l'observation de ces deux scénarii, on ne peut que constater qu'un axe Kléber/Etoile entièrement piétonnier pourrait s'établir à (très) long terme.

5) Scénario 4

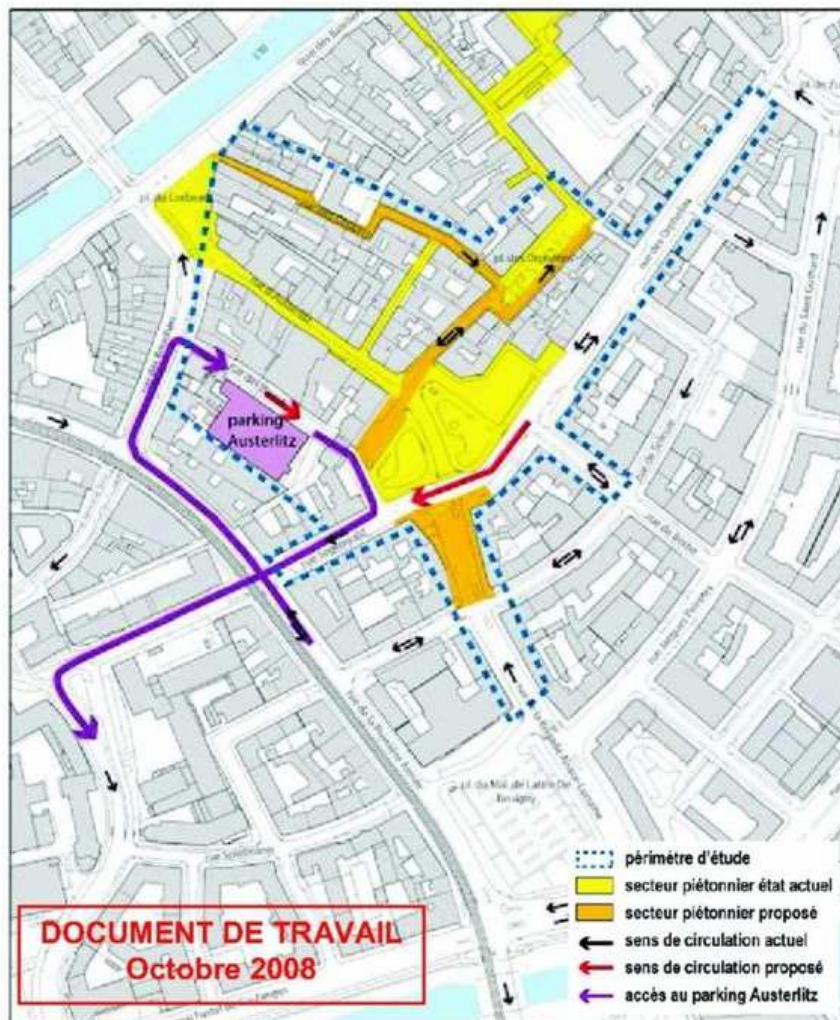
Le statut de la rue des Boeufs change et devient un cul de sac. Même remarque que pour le scénario 1 en ce qui concerne les cyclistes et pour les inconvénients en cas de forte affluence. L'intérêt de ce scénario réside dans l'absence de circulation automobile sur le côté droit de la place d'Austerlitz, hormis pour les riverains, les livraisons et services.

Cependant trois réserves peuvent être émises :

- Utilisation du parking des Boeufs: dans ce scénario, les voitures qui sortent du parking doivent faire une grande boucle pour repartir. Ce n'est pas pratique pour les automobilistes et laisse donc craindre aux piétons et cyclistes un accroissement du stationnement sauvage
- Trafic : les voitures qui sortent du parking vont grossir le trafic déjà bien dense sur le quai Saint-Nicolas et dans la rue d'Or.
- Conflit avec les cyclistes : le problème viendrait non pas des voitures qui entrent dans le parking, en général prudentes, mais des voitures qui en sortent et rejoindront leur voie de circulation sur la rue des Bouchers en traversant, rognant ou s'arrêtant sur la piste cyclable.

Scénario 3

Schéma de circulation : scénarios envisagés



CUS/DDU/PCU/ Réaménagement de la place d'Austerlitz/document de travail/octobre 2008

6) Des pistes pour aller plus loin

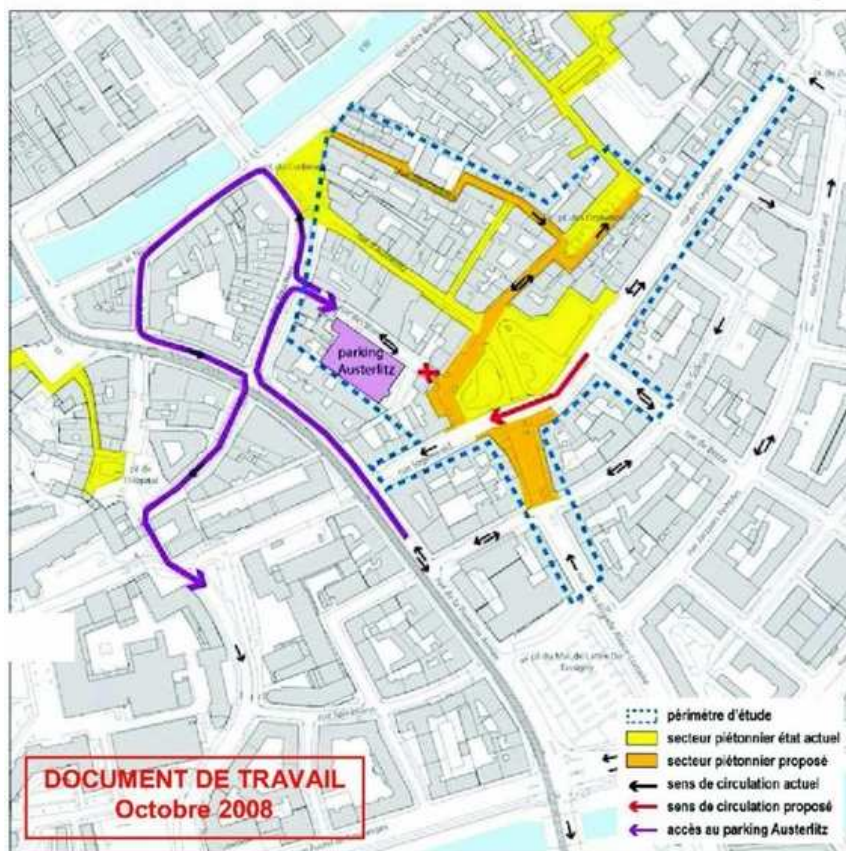
Il est possible d'imaginer

- une zone de rencontre ou un trottoir traversant dans la rue des Orphelins au niveau sud de la place d'Austerlitz. La chaussée disparaîtrait alors au profit d'un marquage au sol, à l'instar de la rue des Grandes Arcades.
- un prolongement de la section piétonne de rue de la Brigade Alsace Lorraine : la circulation dans les rue Sédillot et de Soleure se ferait en traversant la rue de la Brigade Alsace Lorraine de la même manière que, à Bordeaux, la rue Sainte-Catherine- piétonne- est traversée par les voitures qui n'ont pas la priorité. Une importante signalisation est à prévoir, y compris par marquage au sol.
- une mise en sens unique des rues Jacques Peirotes et Orphelins (la première dans le sens Sud Nord, la deuxième dans le sens Nord-Sud), moyennant une nette diminution de l'emprise de la voirie, constituerait une opportunité pour la réalisation éventuelle de pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée ainsi que pour la modification du stationnement dans chacune de ces rues.
- La rue Sengenwald proposerait elle aussi une seule voie de circulation avec piste cyclable ; plus loin, la rue Paul Reiss (prolongement de la rue Sengenwald au delà de la ligne de tram) pourrait être structurée par une seule chaussée avec piste cyclable dans les deux sens ; pour compenser la suppression du stationnement place d'Austerlitz il serait pertinent de suggérer l'utilisation du parking Saint Nicolas.

Ainsi une piste cyclable assurerait le lien de la place de Zurich jusqu'à l'hôpital.

Scénario 4

Schéma de circulation : scénarios envisagés



CUS/DDU/PCU/ Réaménagement de la place d'Austerlitz/document de travail/octobre 2008

Cette hypothèse aurait pour conséquence le détournement de la circulation vers l'hyper centre sur la rue de la 1ère Armée et des implications sur les carrefours au sud de la place de Lattre de Tassigny. Il nous paraît incontournable de faire appel à un bureau d'études spécialisé dans l'analyse de flux.

Une autre hypothèse peut être envisagée : un shunt complet de la circulation automobile depuis la place de Zurich jusqu'à la place de l'Hôpital. L'axe de transit que constituent les rues Orphelins / Sengenwald / Paul Reiss serait supprimé.

Les fonctions des espaces urbains concernés devraient alors être réexaminées, la circulation automobile remise en cause à l'échelle du quartier et l'offre en matière de transport public largement élargie. Le bénéfice immédiat pour la place serait son élargissement à toutes les façades.

Une analyse des fonctionnements des habitants dans la Grande Ile peut apporter des enseignements sur les marges de manœuvre.

Enfin, nous souhaitons préciser les caractéristiques des secteurs désignés comme piétonniers : proposent-ils

- une cohabitation cycles/piétons, telle la rue sainte Madeleine
- aucune cohabitation cycles/piétons, telle la rue d'Austerlitz

Et induisent-ils, sur les places et espaces concernés, des projets d'extension de terrasse ?

La piétonisation est séduisante, mais il ne faudrait pas qu'elle s'accompagne d'une augmentation des loyers, susceptible de provoquer un éloignement des habitants disposant de revenus modestes alors que la mixité sociale est aussi la richesse de la Krutenau. Des projets de soutien au logement social existent-ils dans le quartier ?



Végétation d'hiver pour habiller une caméra

III DE L'INTERET DE LA MISE EN VEGETATION

Un Stammtisch sera consacré à cette thématique, à l'issue de l'atelier « de Quai à Quai » mené en décembre avec l'Université de Karlsruhe.

Nous proposons également, lors de la rédaction du « cahier des attentes », d'envisager une telle approche en préalable au concours « quartier fleuri » de la Krutenau.

Pour l'heure, nous reprenons ci-dessous les têtes de chapitre du document de l'UNEP, précisant l'intérêt de la végétation en ville, dès lors que le choix porte sur des espèces adaptées au sol et au climat :

- Régulation thermique, humidification de l'air et limitation de l'effet « îlot thermique urbain »,
- Protection contre l'érosion des sols, notamment en bordure de cours d'eau,
- Préservation des ressources en eau : les végétaux favorisent la pénétration des eaux dans le sol,
- Stockage du carbone : la photosynthèse utilise une part du CO₂ et produit de l'oxygène,
- Fixation de particules fines et dépollution partielle de l'air,
- Maintien de la biodiversité,
- Facteur de convivialité, ils contribuent au bien être.

IV UN ESPACE DE CONVIVIALITE

La Ville, disait l'un des intervenants lors d'une émission « Terre à Terre » est un système intégré de la matière et du vivant, porteur de solidarités et de mixité sociale.

La Ville est créatrice de connaissances et de reconnaissances des cultures et contribue au lien de proximité dès lors que nous engageons une nouvelle écriture de l'espace public.

Nous effectuons la distinction entre

- **Animation** : mise à disposition d'équipements ou organisation de manifestations festives

et

- **Convivialité** : conception et organisation d'un espace stimulant le lien social.

Nous souhaitons qu'elle soit prise en compte lors de la rédaction du cahier de charge.

Dans notre quartier nous avons connaissance d'une population contrastée

- un nombre conséquent de familles monoparentales : 37.7% et jusqu'à 47% dans certains îlots krutenauviens pour une représentativité 33.6% dans la Ville de Strasbourg, ainsi qu'un accroissement de 11% des bénéficiaires de l'API entre 2003 et 2007,
- un accroissement 9.16% de bénéficiaires de minima sociaux,
- un accroissement de 7.3% des travailleurs pauvres au cours de ces 2 dernières années (pour 4.1% dans la Ville) composés majoritairement de jeunes actifs isolés. A contrario, le salaire médian disponible est plus élevé dans les quartiers à proximité immédiate de la place d'Austerlitz- 1361€- au regard d'une moyenne pour la Ville- 1266€-,
- une présence importante de personnes âgées de plus de 75 ans,
- une augmentation du nombre de jeunes enfants semble-t-il.

source Ville et CAF : Bourse Esplanade Krutenau

Nous ne voulons pas d'un aménagement qui remette en cause les équilibres du quartier en pénalisant les plus démunis.

CHANGER LE NOM DE LA PLACE

Les références aux guerres de conquête ne nous semblent pas appropriées : nous proposons de baptiser la place du nom d'une femme Herrade de Landsberg, auteure de l'Hortus Deliciarum

BIBLIOGRAPHIE

David Mangin, la Ville franchisée
Editions de la Villette, 2004

Philippe Clergeau, une écologie des paysages urbains
Edition Apogée, 2007

Nicolas Michelin, Alerte ! Et si l'on pensait un peu plus à elle
Edition Archibooks, 2008

Unep, le végétal, oublié du Grenelle, 2008
<http://www.entreprisesdupaysage.org/public/>

France Culture, « Terre à Terre »
« Vivre sa ville »



Fragment de la planche 6 de l'Hortus Deliciarum : le char du soleil